

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.net](http://www.codexalimentarius.net)

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FL 11/39/1

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Trente-neuvième session  
Québec, Québec, Canada, 9 – 13 Mai 2011

La session se tiendra au Centre des congrès Québec, Niveau 2, Salle 200A,  
1000 René-Lévesque Boulevard Est, Québec, Québec, Canada,  
du lundi 9 mai 2011 à 10.00 heures au vendredi 13 mai 2011

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FL 11/39/1
2.	Questions soumises au Comité	<a href="#">CX/FL 11/39/2</a>
3.	Dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex	<a href="#">CX/FL 11/39/3</a> <a href="#">CX/FL 11/39/3 Add.1</a>
4.	Mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé	
a)	Projet de révision des <i>Directives sur l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985) au regard de la liste des ingrédients qui sont déclarés dans tous les cas, de façon soit obligatoire soit volontaire (a l'étape 7)	<a href="#">CL 2010/40-FL</a> <a href="#">ALINORM 10/33/22</a> , <a href="#">Annexe II</a>
	Observations à l'étape 6	<a href="#">CX/FL 11/39/4</a> <a href="#">CX/FL 11/39/4 Add.1</a> <a href="#">CX/FL 11/39/4 Add.2</a>
	Recommandations sur la déclaration de sodium (sel)	<a href="#">CX/FL 11/39/5</a>
b)	Document de discussion sur des conditions additionnelles pour des allégations relatives à la nutrition et des allégations comparatives dans les <i>Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé</i> (CAC/GL 23-1997)	<a href="#">CX/FL 11/39/6</a> <a href="#">CX/FL 11/39/6 Add.1</a> (en anglais seulement)
c)	Considération de l'utilisation de symboles normalisés pour représenter des aliments des ingrédients alimentaires mentionnés dans la stratégie mondiale	<a href="#">ALINORM 10/33/22</a> <a href="#">Paragraphe 91</a>
d)	Étiquetage nutritionnel obligatoire	<a href="#">ALINORM 10/33/22</a> <a href="#">Paragraphe 67</a> <a href="#">ALINORM 08/31/22</a> <a href="#">Annexe VIII</a>

Les documents de travail figureront sur le site web du Codex : [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org). Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, le nombre d'exemplaires supplémentaires disponibles sur les lieux de la réunion étant limité.

5. *Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques*
- a) Annexe 1 : addition de l'éthylène pour d'autres produits [ALINORM 10/33/22, Annexe VII](#)  
Utilisation de l'éthylène pour le mûrissement des fruits [CX/FL 11/39/7](#)
- b) Justification de l'utilisation de l'éthylène pour déverdir les agrumes, induire la floraison des ananas et inhiber la germination des pommes de terre et des oignons au regard des critères de la section 5.1.  
Annexe II : Inclusion des nouvelles substances [CX/FL 11/39/9](#)  
(comprend 11/39/8)
- c) Aquaculture biologique [CX/FL 11/39/10](#)  
Observations à l'étape 3 [CX/FL 11/39/10-Add.1](#)  
[CX/FL 11/39/10-Add.2](#)
6. Etiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique
- a) Projet d'amendement à *la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées*: Définitions (à l'étape 7) [ALINORM 10/33/22 Annexe IX](#)  
[CL 2010/15-FL](#)  
Observations à l'étape 6 [CX/FL 11/39/11](#)
- b) Avant-projet de Recommandations concernant l'étiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique (a l'étape 4) [ALINORM 10/33/22, Annexe X](#)  
[CL 2010/19-FL](#)  
Observations à l'étape 3 [CX/FL 11/39/12](#)  
[CX/FL 11/39/12-Add.1](#)  
Rapport de la séance de travail facilitée [CX/FL 11/39/13](#)  
Observations sur les propositions de la séance de travail facilitée [CX/FL 11/39/13-Add.1](#)
7. Avant-projet de définition des valeurs nutritionnelles de référence  
Proposition et réponses à CL 2010/21-FL [CX/FL 11/39/14-Rev.1](#)  
Observations à l'étape 3 [CX/FL 11/39/14-Add.1](#)  
[CX/FL 11/39/14-Add.2](#)
8. Document de discussion concernant le besoin d'amender la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (CODEX STAN 1-1985) en harmonie avec les recommandations de l'OIML concernant la quantité de produit contenu dans les préemballages (CX/FL 11/39/15 ne sera pas publié pour cette session)
9. Modification des noms communs standardisés [CX/FL 09/37/13](#)  
(Ce document remplace le document CX/FL 11/39/16)
10. Document de discussion concernant un partage d'informations entre les autorités compétentes en cas de soupçon de fraude concernant les produits biologiques (inclus les réponses à CL 2010/20-FL) [CX/FL 11/39/17](#)
11. Autres questions, travaux futurs et date et lieu de la prochaine session
12. Adoption du rapport

Le groupe de travail sur la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé aura lieu le samedi 7 mai 2011 à 10 heures dans le Centre des congrès Québec, Salle 303AB.